



Festival de la Francophonie 2024

Riyadh, Djeddah, Al Khobar, AlUla
Du 4 février au 27 avril

Règlement de la dictée de la Francophonie 2024 (catégorie adultes)

Riyad, Djeddah, Al Khobar, Al Ula

Le SCAC de l'Ambassade de France et l'Alliance Française d'Arabie saoudite organisent, dans le cadre de la célébration de la Francophonie, le concours de la dictée, catégorie adultes, en partenariat avec l'ambassade de Djibouti en Arabie saoudite.

Règlement de la dictée de la Francophonie 2024/ adultes

1- Objet

La Dictée de la Francophonie, catégorie adultes (16 ans et plus), est le grand rendez-vous annuel des férus de la langue française. Elle constitue l'un des points phares de la célébration de la langue française et des cultures francophones. Le principal objectif de cette activité est de sensibiliser les participants à la richesse de cette langue et aux nuances uniques qu'elle présente.

L'édition de cette année se présente sous forme d'un concours national entre les 4 villes suivantes :

Al Khobar, Al Ula, Djeddah et Riyad

2- Public

Cette dictée se fera simultanément dans les 4 villes, elle s'articulera en trois catégories définies :

- Catégorie A « intermédiaire » (B1, de 300 à 400 heures d'apprentissage)
- Catégorie B « avancé » (B2, 500 heures d'apprentissage minimum)
- Catégorie C « bilingue et français langue maternelle »

Il y aura trois lauréats nationaux :

- Le/la lauréat(e) de la catégorie « bilingue et français langue maternelle » sera sacré(e) **grand(e) gagnant(e) national(e) de la dictée de la Francophonie** ;
- Un(e) lauréat(e) national(e) pour la catégorie « avancé » ;
- Un(e) lauréat(e) national(e) pour la catégorie « intermédiaire ».

3- Texte de la dictée

Le texte de la dictée catégorie adultes est élaboré par un(e) enseignant(e) choisi(e) par le Service culturel de l'Ambassade de France.

La dictée comportera 3 passages de difficulté croissante, adaptés aux catégories des candidats. Les candidats, toutes catégories confondues, peuvent composer toutes les parties de la dictée (A, B, C).

Toutefois :

- La catégorie « intermédiaire » sera évaluée sur la première partie de la dictée (A) ;
- La catégorie « avancé » sera évaluée sur les deux premières parties de la dictée (A et B) ;
- La catégorie « bilingue et français langue maternelle » sera évaluée sur les 3 parties (A, B et C).

4- Organisation

Date : La dictée se déroulera **le mardi 5 mars 2024**.

Heure : Les candidats sont attendus dans les centres de passation à partir de 19h00. La composition de la dictée débutera à **19h30** (horaire de rigueur).

Aucune entrée ne sera autorisée après 19h25.

Lieux :

Riyad : Ambassade de Djibouti

Djeddah : Alliance française de Djeddah

Al Khobar : Alliance française d'Al Khobar

Al Ula : Institut des langues d'Al Ula

Un comité dans chaque ville sera chargé de l'organisation de ce concours, sous l'égide de l'Attachée de coopération pour le français de l'Ambassade de France.

5- Modalités d'inscription :

- **Public :** Adultes (à partir de 16 ans)
- **Catégories :**
 - A : « Intermédiaire »
 - B : « Avancé »
 - C : « Bilingue et français langue maternelle »

Les candidats doivent s'inscrire à la dictée **le dimanche 3 mars 2024** dernier délai, dans la limite des places disponibles. La participation à la dictée est gratuite.

Les inscriptions se font via un formulaire d'inscription (Google Forms).

Lors de l'inscription, les candidats doivent mentionner : leurs coordonnées, leur identité et la catégorie à laquelle ils s'inscrivent.

Chaque candidat recevra un email de confirmation qui fera foi de convocation (numéro d'inscription, l'horaire et le lieu de passation) à **présenter impérativement le jour de la dictée**, ainsi qu'une pièce d'identité.

6- Déroulement de l'épreuve :

Le jour de la dictée, les équipes organisatrices procéderont à une vérification des identités (une pièce d'identité est donc à prévoir).

Chaque candidat reportera son numéro d'inscription (cf. convocation) sur la copie.

L'utilisation du téléphone pendant l'examen est interdite. Aucun document n'est autorisé. Seules les feuilles fournies par le comité pourront être utilisées comme copies. Le comité fournira également les stylos. L'épreuve de la dictée est à caractère strictement individuel.

Tous les participants doivent se présenter à l'heure communiquée. Les retardataires arrivant après 19h25 ne pourront pas participer.

Chaque copie sera rendue lisible, sans surcharge ni ratures ambiguës.

Il sera procédé à trois lectures du texte de la dictée comprenant l'énonciation de la ponctuation et des sauts de paragraphe. Si nécessaire, les noms propres seront donnés aux candidats, en amont de la passation de la dictée.

Les participants resteront à leur place jusqu'à la fin de l'épreuve (bien que certains participants (A+B) ne soient pas concernés par toutes les parties de la dictée).

7- La correction

- La graphie devra être claire, s'agissant notamment des accents : le doute ne profitera pas au candidat.
- Sont considérés comme signes les accents dont le tréma, les traits d'union, les cédilles.
- Une double correction sera effectuée pour les 10 meilleures copies.
- Le correcteur cesse de corriger une copie après la cinquantième erreur relevée.
- Est considérée comme erreur chaque mot mal orthographié (sanctionnée par - 1 point), y compris une erreur de majuscule, une faute de grammaire, un terme en trop, illisible, surchargé, une erreur de retour à la ligne, etc. Si un mot comporte plus de 2 erreurs, il ne sera comptabilisé que 2 erreurs pour ce mot (-2 points).
- Le gagnant sera celui qui aura le moins d'erreurs possible. En cas d'égalité, le concurrent ayant écrit le plus grand nombre de mots justes avant de commettre sa première faute sera classé devant. En cas de nouvelle égalité, les erreurs sur un même mot seront toutes comptabilisées.

8- Les correcteurs

- La correction dans les villes de Riyad, Djeddah, Al Khobar et Al Ula se fera la semaine suivant la passation de la dictée.
- La correction sera assurée par des enseignants volontaires issus de différents établissements scolaires et universitaires auxquels aura fait appel le comité organisateur, dans les villes de Riyad, Djeddah, Al Khobar et Al Ula.
- Un jury national se réunira suite à la correction des copies pour déclarer le lauréat national de chaque catégorie, présidé par l'Attachée de coopération pour le français.
- Les résultats seront rendus publics avant la fin du mois de la Francophonie sur le site de l'Ambassade de France et du consulat général de France à Djeddah.

9- Remise des prix

- Les modalités concernant la remise des prix seront communiquées ultérieurement et individuellement aux lauréats.
- Le/la lauréat(e) national(e) de la catégorie C « bilingue et français langue maternelle » se verra offrir un week-end à Paris (ou autre ville francophone dans la limite du budget imparti) pour 2 personnes, offert par notre sponsor, l'école Najd, qui parraine ce concours.
- Les lauréats des catégories A « intermédiaire » et B « avancé » recevront :
 - Prix catégorie A : une session de cours de français dans l'une des antennes de l'AFAS, offerte par l'AFAS.
 - Prix catégorie B : un dîner pour deux personnes dans un restaurant francophone de l'une des villes participant à la dictée.
- ATTENTION : Les lauréats du concours 2023 ne pourront pas remporter le 1^{er} prix en 2024.

10- Confidentialité

- Le comité s'engage à traiter de façon confidentielle les renseignements personnels donnés par les participants lors de l'inscription.

11- Exonération des responsabilités :

- Si pour une impossibilité quelconque ou en cas de force majeure, le concours devait être annulé, les organisateurs ne sauraient être tenus responsables vis-à-vis des candidats, à quelque titre que ce soit.
- Pour des raisons d'organisation et de cohérence, le présent règlement pourra être modifié. Si ces modifications sont substantielles, les organisateurs en aviseront les candidats.